

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE
ET DE SIGILLOGRAPHIE

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE

DIRECTEURS :

MM. LE V^{te} B. DE JONGHE ET VICTOR TOURNEUR

1922

SOIXANTE-QUATORZIÈME ANNÉE



BRUXELLES

PALAIS DES ACADEMIES

Des presses de

L'IMPRIMERIE MÉDICALE ET SCIENTIFIQUE

1922

QUELQUES MONNAIES DE BATENBOURG

Planche I

Batenbourg est une commune peu peuplée du pays appelé *Land tuschen Maas en Waal* de l'arrondissement de Nimègue dans la province de Gueldre. Elle est bornée au nord par les communes de Horssen et de Burgharen, à l'est par Wijchen, au sud par la Meuse et à l'ouest par Appeltern.

La commune de Batenbourg était autrefois une seigneurie, l'une des plus anciennes de la Gueldre. Les seigneurs de Batenbourg sont cités dans l'histoire dès les années 1162, 1180 et 1190.

Notre seigneurie a passé, en 1272, par le mariage de Jeanné de Batenbourg avec Guillaume de Bronckhorst à une branche de la famille de Bronckhorst, branche qui, à partir de cette époque, s'est intitulée de Bronckhorst et de Batenbourg.

Gisbert de Bronckhorst, seigneur de Batenbourg, descendant en ligne directe de ce Guillaume de Bronckhorst, mourut sans laisser d'enfants en 1525. La seigneurie fut alors prise de force par Charles, duc de Gueldre, qui la vendit, le 7 mars 1534, à Hermann de Bronckhorst. Batenbourg rentra ainsi dans la possession de la noble famille de Bronckhorst dont quatre membres, pendant la guerre de la Néerlande contre l'Espagne, se signalèrent comme de braves défenseurs de l'indépendance de leur patrie. Ce furent les quatre frères Guillaume, Charles, Thierry et Gisbert de Bronckhorst et de Batenbourg, tous les quatre vraisemblablement signataires du *Compromis des Nobles*, bien que mention certaine n'en soit point faite pour Guillaume. Ce dernier fut tué en 1573 lors de l'échec de la tentative faite par lui à la tête des troupes hollandaises pour faire lever le siège de Harlem. Charles, son frère, seigneur de Westbarendrecht et d'Opbight, fut assassiné par un Espagnol à Cologne en 1580. Thierry et Gisbert furent décapités par ordre du duc d'Albe à Bruxelles en 1568.

La seigneurie de Batenbourg passa, en 1641, lors du décès de Maximilien, comte de Bronckhorst, seigneur de Batenbourg, Steyn et Barendrecht, fils de Charles nommé plus haut et qui était mort sans laisser d'héritier du sexe masculin, à sa fille Jeanne. Celle-ci qui avait épousé, en 1630, Jean comte de Hornes, seigneur de Kessel, fit entrer Batenbourg dans cette ancienne maison d'où cette seigneurie passa dans la maison comtale de Bentheim-Steinfort par le mariage d'Isabelle-Justine, petite-fille de Jean de Hornes et de notre Jeanne, et héritière de la seigneurie, avec Ernest, comte de Bentheim-Steinfort.

Batenbourg est une vieille petite ville que quelques historiens considèrent même comme la ville la plus ancienne des Bataves. Il semble cependant que Nimègue peut revendiquer cet honneur avec plus de raison. Notre localité, qui a perdu beaucoup de son importance de jadis, paraît être devenue ville ouverte en juin 1440, le jour de la Saint-Boniface. Elle avait été affranchie vers l'an 1000.

Saint Victor, dont le nom figure sur plusieurs monnaies de Batenbourg, est le patron de son église. Le château, d'après une tradition inscrite sur une pierre encastrée autrefois au-dessus de la porte d'entrée, aurait été construit en l'an 327 de notre ère sur les fondations d'un temple dédié à *Mars Victor*.

Ce château était entouré d'un fossé large et profond que l'on pouvait remplir d'eau, fossé dont l'accès était protégé par une digue de terre fort élevée. Il était situé dans la ville même et était un des plus anciens et des plus beaux de toute la Gueldre. Il se composait d'un donjon et de cinq grosses tours rondes dont l'une, contre la porte d'entrée, dominait toute la construction. La chapelle se trouvait dans la tour du sud. On entrait dans le château par un pont de pierre à trois arches. L'intérieur était fort vaste et renfermait de belles salles bien éclairées. Celle *des chevaliers*, en usage au moyen âge, était garnie de lances de boucliers avec inscriptions, d'épées, de casques et de pièces d'armes pour hommes et pour chevaux. Le château contenait d'autres salles richement meublées, ornées de portraits des différents possesseurs de la seigneurie et de belles tapisseries dont l'une représentait l'exécution du comte de Hornes à Bruxelles par ordre du duc d'Albe.

De grandes caves voûtées et à l'abri de la bombe, pourvues

de refuges et de meurtrières se trouvaient sous le château. Un bois situé entre le Molendijk, la Breedestraat et la Hoflaan, existait autrefois près du château. Ce bois transformé en terres de culture et en pâtures, a disparu depuis longtemps.

Albert de Saxe, gouverneur des Pays-Bas, prit, pendant une nuit de novembre 1497, la place de Batenbourg d'assaut. Les bourgeois se retirèrent dans le château qui était très fort et s'y défendirent bravement pendant un certain temps. Les tours et les murs ayant été renversés, ils n'osèrent pas attendre l'assaut et se rendirent à condition qu'on leur accordât un sauf-conduit.

Le vainqueur restaura le château, y mit une garnison et rendit ainsi les bords de la Meuse peu sûrs.

Les Cueldrois, dans la suite, reprirent Batenbourg. L'armée des Etats s'étant emparée en 1582, de « Met Huis te Keppel », ils se rendirent également maîtres du château de Batenbourg qui fut, la même année ou peu après, occupé par les Espagnols qui, de là, menaçaient les renforts tant en hommes qu'en vivres destinés aux troupes néerlandaises. En 1586, Alexandre Farnèse, ayant commencé le siège de Grave, Philippe, comte de Hohenlohe, arriva devant Batenbourg. Il trouva une si forte résistance du côté des Espagnols qui occupaient le château, qu'il dut le faire bombarder. La plus ancienne partie s'écroula et le château dut se rendre à Philippe qui fit percer la digue. Le château fut remis en état de défense en 1595, état dans lequel il se trouvait encore en 1795.

Le 8 avril 1600, le colonel Gistelles, sur l'ordre du prince Maurice, arriva devant le château de Batenbourg à la tête de quelques troupes qui furent renforcées, le jour suivant, par trois compagnies et deux pièces d'artillerie. La garnison composée de vingt-quatre hommes seulement, ne voyant aucune chance de conserver le château, se rendit à condition de pouvoir se retirer vers Grave sans être inquiétée.

Le château fut pris en 1795 par les Français et, peu après, réduit en cendres à la suite de l'imprudence d'une ambulance française. Il n'en reste actuellement que quelques ruines (1).

(1) Les renseignements historiques sur Batenbourg et ses seigneurs que nous avons donnés ci-dessus sont extraits de l'*Aardrijkskundig Woordenboek*, par A.-J. VAN DER AA avec la collaboration de quelques savants, ses concitoyens. Gorinchem, 1840. Tweede deel. B, pp. 171 et suiv.

Les seigneurs de Batenbourg tenaient directement de l'empereur d'Allemagne le droit de frapper monnaie, droit qu'ils exercèrent déjà au 15^e siècle.

L'histoire de ces dynastes, sauf quelques contestations avec des seigneurs voisins, se confond avec celle de la Gueldre avec laquelle ils eurent également plus d'un démêlé.

Van der Chijs, dans ses *Munten der voormalige heeren en steden van Gelderland*, etc., a donné de nombreuses monnaies de Batenbourg. La plus ancienne publiée par cet auteur est attribuée par lui à Gisbert de Bronckhorst, seigneur de Bronckhorst et de Batenbourg en 1351, décédé en 1356.

On ne connaît pas de monnaies de son fils aîné Guillaume mort en 1382.

Thierry de Bronckhorst, seigneur de Batenbourg, deuxième fils de Gisbert, est la souche des seigneurs de Batenbourg. Ce dynaste mourut en 1408. Van der Chijs lui attribue une monnaie. Th. M. Roest lui donne un demi-gros au lion et un billon noir avec un heaume (?) dans son article *Les monnaies des seigneurs de Bronckhorst-Batenbourg* (1).

Son fils Gisbert lui succéda à Batenbourg. Ce dynaste et Marguerite van Gemen, sa femme, engagèrent, en 1408, à Jean van Berlaer, seigneur de Helmont et de Keerbergen, la seigneurie de Batenbourg avec ses dépendances, droits et revenus, pour la somme de 3,600 vieux écus de France à la condition formelle que, si le preneur venait à mourir sans descendance légitime avant que le rachat ne fût fait, le tout ferait retour aux vendeurs ou à ses héritiers (2). Gisbert mourut en 1432.

Van der Chijs lui donne une piécette en bas argent à laquelle Th. M. Roest ajoute un billon noir au lion.

Thierry, fils de Gisbert, hérita de Batenbourg et y frappa des cromsteerts dont plusieurs sont connus. Un quart de cromsteert et un billon noir à l'écu au lion ont été donnés à ce seigneur par Th. M. Roest dans l'article dont nous avons parlé plus haut.

(1) *Tijdschrift van het Nederlandsch Genootschap voor Munt en Penningkunde*, 1897, pp. 59 et suiv.

(2) JACOBI WILHELMI IMHOFII, *Notitia Sacri Romani Germanici imperii procerum jam ecclesiasticorum quam secularium historico-heraldico genealogica ad hodiernum imperii statum accommodata et in supplementum operis genealogici ritteshusiani initio adornata editio quarta*, etc. Stuttgart, 1699, pp. 589 et 590.

Après la mort de Thierry, survenue en 1451, son fils Gisbert lui succéda à Batenbourg. van der Chijs ne donne aucune monnaie à ce seigneur dont le petit-fils Jacques de Bronckhorst, mort en 1516, a laissé du rare numéraire pour Anholt.

Gisbert de Bronckhorst, seigneur de Batenbourg, fils de Jacques, mourut en 1525 sans laisser de postérité. Van der Chijs lui attribue un florin d'or non retrouvé et reproduit dans le *Thresoor* paru en 1520 dans lequel il est figuré parmi les florins d'or contrefaits. Th. M. Roest en fait connaître une variété notable qui faisait partie de sa collection en 1897.

Charles, duc de Gueldre, s'empara de Batenbourg après la mort de Gisbert et vendit la seigneurie, le 7 mars 1534, à Hermann, fils de Thierry de Bronckhorst et de Batenbourg, seigneur de Steyn, qui avait déjà obtenu Anholt du duc Charles. Hermann mourut en 1556. Van der Chijs donne à ce dynaste un florin d'or au Saint-Jean-Baptiste qu'il n'a pas connu en nature.

À ce Hermann succéda à Batenbourg son fils Guillaume qui nous a laissé une nombreuse suite monétaire dans les trois métaux et dont Van der Chijs a donné une grande quantité de pièces auxquelles C. A. Serrure a ajouté quelques monnaies publiées dans le *Vaderlandsch Museum* de 1861, nous-même, quatre autres dans la *Tijdschrift van het Nederlandsch Genootschap voor Munt en Penningskunde* de 1895 et Th. M. Roest encore plusieurs autres dans son article déjà mentionné. W. J. de Voogt (1) nous a également fait connaître un grand nombre de monnaies de ce dynaste.

À Guillaume, tué en 1573 près de Harlem par les Espagnols, succéda à Batenbourg son fils

HERMANN THIERRY (1573-1612)

Hermann Thierry de Bronckhorst, seigneur de Batenbourg et de Steyn, fut placé, lui et sa seigneurie, le 1^{er} décembre 1600, sous la sauvegarde de la Gueldre.

La province entend que Batenbourg ne peut se soustraire aux contributions et que si le seigneur prétend être lésé, il peut citer le Mambour devant la Cour (14 février 1605).

(1) W. J. DE VOOGT, *Bijdragen tot de Numismatiek van Gelderland* (2^e stuk). Arnheim, 1869. pp. 15 suiv.

C'est le seul fait relatif au long règne de Hermann Thierry mentionné par W. A. van Spaen dans la notice biographique de ce dynaste dans son bel ouvrage sur la Gueldre, ouvrage que nous avons souvent consulté dans cette notice (1).

Van der Chijs ne décrit que relativement peu de monnaies de Hermann Thierry décédé en 1612, son ouvrage s'arrêtant à la Pacification de Gand de 1576.

C. A. Serrure, dans son article déjà cité, en donne quelques-unes, ainsi que W. J. de Voogt et Th. M. Roest dans les notices dont nous avons déjà parlé.

Le ducat d'or que nous faisons connaître diffère très sensiblement de celui donné par Van der Chijs, pl. XV, n° 5 et décrit de nouveau par W. J. de Voogt, p. 21, n° 5. Ce dernier ne l'a pas fait reproduire.

1. *Droit*. Saint Victorin, les jambes écartées, debout de face, couvert d'une armure, la tête coiffée d'une espèce de bonnet, tenant une hallebarde dans la main droite. Dans le champ, les lettres H et B à droite et à gauche du saint dont la tête et les pieds vont jusqu'au bord de la pièce.

Légende. — SANCTVS · VIT — ORINVS · MA ·

Revers. Le lion rampant et à queue fourchée de Bronckhorst.

Légende. * HERMAN · THE · D · BR · L · B · I · B · STEY

Or.

Poids: 3g·495.

Notre collection.

L'*Ordonnance* de 1578 déclare billon, les nouveaux ducats au lion rampant frappés à Batenbourg.

2. *Droit*. Buste cuirassé à gauche de Hermann Thierry. Le seigneur, qui est tête nue, tient de la main droite le bâton de commandement, de la gauche la garde de son épée. Dans le champ, la date 1577 séparée en deux par le cou du dynaste.

Légende. MO · HER · THE · D · BR · L · BAR · I · B · Z · STE · TR · S · NB.

(1) W. A. VAN SPAEN, *Oordeelkundigz inleiding tot de histo:rie van Gelderland*. Utrecht, 1801 (1^{re} partie), pp. 323 et 324.

Le monogramme NB, d'après C. A. Serrure (1), serait la marque du graveur et ne semble pas pouvoir se lire N (umus) B (atenburgensis). Les lettres TR.S de la fin de la légende indiquent la valeur de la pièce de poids simple : 30 sous.

Revers. Ecu de forme très fantaisiste écartelé aux 1 et 4, parti au 1 de gueules au lion (contourné) d'argent armé, lampassé et couronné d'or (*Bronckhorst*), au 2 de gueules au sautoir d'or cantonné de quatre forces de tondeur du même, la pointe en bas (*Batenbourg*); au 3, parti au 1 d'or à la fasce vivrée de gueules (*Manderscheid*), au 2 d'or au lion de sable à queue fourchée (*Blankenheim*); au 4, parti au 1 d'or au lion d'argent armé et lampassé de gueules (*Roucy*), au 2 d'or fretté de gueules (*Daun*). Sur le tout, écu d'or à neuf losanges de gueules, cinq et quatre, accolés et aboutés (*Steyn*). L'écu est surmonté de deux heaumes couronnés avec lambrequins ayant pour cimiers, celui de droite : deux pattes d'ours d'or empoignant chacune une bécule de gueules, celui de gauche : un vol, chaque aile aux armes de Batenbourg. Dans le champ, la date 15-77 séparée en deux parties par l'écu.

Argent.

Poids : 54gr4.

Notre collection.

Cette magnifique monnaie, de poids fort, a été publiée par Verkade (2) où elle est très mal figurée pl. 209, n° 1. W. J. de Voogt, qui ne l'a pas fait reproduire, la donne sous le n° 15 de la page 23 de son travail cité plus haut.

Il ne dit pas que le droit porte également la date 1577.

Hermann étant mort en 1612 sans laisser de progéniture, Batenbourg passa à :

MAXIMILIEN (1612-1641)

Maximilien, comte de Bronckhorst, seigneur de Batenbourg, Steyn et Barendrecht, cousin germain de Hermann Thierry qui précède, était fils de Charles, seigneur de Westbarendrecht et

(1) Cet auteur, dans son article déjà cité, décrit un daelder dont le nôtre est une variété notable.

(2) P. VERKADE, *Berigt van intekening op een Muntboek bevattende de namen en afbeeldingen van munten geslagen in de zeven voormalig vereenigde Nederlandsche provincien, sedert de vrede van Gent tot op onzen tijd*. Delft, 1831.

d'Opbight, affilié au Compromis des Nobles en 1566 et assassiné à Co'ogne en 1580 et d'Albertine, fille de Guillaume de Flo-dorp. Ce Charles était lui-même fils de Hermann de Bronckhorst, seigneur de Batenbourg, Anholt, et petit-fils de ce Thierry de Bronckhorst et Batenbourg, seigneur de Steyn, qui avait acquis Anholt du bâtard Guillaume de Gueldre. Hermann avait acheté, le 7 mars 1534, Batenbourg au duc Charles de Gueldre.

Maximilien, partisan des Espagnols, fut déclaré, en 1582, ennemi de sa patrie.

Il écrit, le 9 mai 1614, à la Province, se qualifiant de seigneur libre et de voisin. Sa lettre fut remise au mambour qui devait défendre les prérogatives du pays contre l'élévation des droits de douane à Batenbourg.

Le 11 juillet 1614, Elisabeth de Bronckhorst et de Batenbourg, veuve de Gérard de Luxembourg, seigneur de Hologne, etc., intente une action contre Maximilien, prétendant devoir être mise en possession de la seigneurie de Batenbourg et de ses dépendances de Horssen, Luer, Linden et Wichem, ces biens devant lui échoir par suite de la mort de Hermann Thierry de Bronckhorst, seigneur de Batenbourg, son neveu. La Cour déclare que cette demande n'est pas recevable (1).

Maximilien se plaint, le 26 mars 1618, de ce que la seigneurie de Batenbourg a été privée de ses revenus et de l'administration du couvent de Holtmeer qui sont confiés aux mains du quartier de Nimègue pour en disposer. Il déclare que dans le cas où il aurait encore des difficultés à ce sujet, il s'adressera à qui de droit.

Notre dynaste soutient, le 27 avril 1618, que l'appel de Horsen est soumis au Pont de Batenbourg.

Le 7 juin 1619 de fortes plaintes furent faites contre Maximilien à cause de la mauvaise administration de la justice.

Maximilien demande, le 16 mai 1620, d'entrer en conférence avec la Gueldre au sujet des droits de sa seigneurie. Cette demande lui est refusée, Batenbourg ayant toujours fait ressort à cette Province, ce qui ne peut être mis en doute.

(1) *Registers op het archief, afkomstig van het voormalig hof des vorstendoms Gelre en graafschap Zutphen, etc.*, par P. NIEHOFF, *adjunct archivaris van Gelderland*. Arnheim, 1856, p. 46.

Notre dynaste persistant dans ses réclamations, ses plaintes à propos des biens du couvent de Holtmeer et de l'affermage des impôts généraux dans sa seigneurie sont déclarées non fondées, ces affaires étant du ressort de la souveraineté du Pays (24 mai 1621).

Le Prince d'Orange ayant recommandé l'affaire de la supériorité territoriale de Batenbourg comme étant un fief d'empire, la Cour est autorisée, le 11 mai 1624, à répondre que l'on fera promptement justice en cette occurrence.

Maximilien étant en désaccord avec le mambour quant au droit d'appel du tribunal de Horssen au Pont de Batenbourg, la Cour déclare, le 21 avril 1628, que la vieille coutume d'appel à cette juridiction sera continuée et, quant aux tribunaux de Horssen et de Luer, que l'assigné n'a pas suffisamment prouvé son droit d'appel d'un jugement de ce tribunal et que, par conséquent, les affaires en appel seront provisoirement traitées à Borcharen par le chef tribunal de la Meuse et du Waal (1).

La Cour, le 6 mai 1628, est chargée de procéder contre le seigneur de Batenbourg à cause de ses lettres impertinentes à la Province.

Il est décidé, le 12 mai 1628, que les biens du Chapitre de Batenbourg et du couvent de Holtmeer resteront sous l'autorité des députés de Nimègue.

Le 10 février 1629, la Cour est autorisée à soutenir la supériorité territoriale de la Gueldre contre un mandement impérial donné en faveur de Maximilien et à s'assurer de la personne du porteur de ce document.

L'Electeur de Cologne, le 17 février 1629, fait la demande de surséance aux procédures relatives à cette affaire. Il lui est répondu que Batenbourg est sous la supériorité princière territoriale de cette Province et que le seigneur a commis divers actes de désobéissance mais que, s'il veut reconnaître ses torts et obéir à la Province, sa disgrâce sera adoucie.

Le 29 mai 1630, la dame de Batenbourg demande que la procédure du mambour contre son époux soit levée et qu'il comparaisse devant le Landdag comme ses ancêtres, ce qui est accordé par lettres de son Excellence. La Province décide

(1) *Registers, etc.*, p. 71.

alors que la procédure sera arrêtée quand le seigneur de Batenbourg aura reconnu les États pour l'autorité légale dont il dépend et qu'il sera traité dès ce moment en qualité de membre de la Province comme ses ancêtres, à condition qu'il déclare être sous la dépendance des États. La dame de Batenbourg promet de poursuivre cette affaire.

Le passage d'eau est rendu à notre dynaste le 23 juin 1631 et rouvert.

Maximilien mourut en 1641. Il avait été marié deux fois, la première fois, en 1595, avec Anne, fille de Jean van Kettelar, seigneur de Lage, veuve du seigneur van Haes van Turnach dont il eut un fils Guillaume Arnold mort en 1612 à Wesel où il faisait ses études et cinq filles. Il eut de sa seconde femme, Anne Marie Sturm, un fils Frédéric Guillaume mort célibataire à Paris et deux filles.

Jeanne, sa seconde fille du premier mariage, mariée en 1630 à Jean, comte de Hornes, baron de Kessel, succéda à son père et porta Batenbourg dans cette illustre maison d'où cette ancienne seigneurie passa dans la famille de Bentheim-Steinfurt par le mariage d'Isabelle Justine, dame de Batenbourg, fille de Guillaume Adrien, fils de Jeanne dont nous venons de parler lequel mourut en 1694 ne laissant que des filles.

Nous avons cru intéressant de passer en revue les événements principaux survenus à Batenbourg pendant le règne si peu connu de Maximilien, événements d'un intérêt très local peut-être, mais démontrant combien ce règne fut agité. C'est dans le bel ouvrage sur la Gueldre de A. van Spaen dont nous avons déjà parlé plus haut que nous avons puisé la plupart de ces renseignements.

Maximilien, dont on ne connaît pas de monnaies d'or, nous a laissé beaucoup moins de souvenirs numismatiques que son prédécesseur Hermann Thierry.

Nous décrivons ci-après quatre monnaies de ce seigneur.

La première, donnée par Verkade, a été grossièrement reproduite sous le n° 2 de la planche 225 de son *Muntboek*. En voici la description.

3. *Droit*. Sur une croix de Saint André, fleurronnée et coupant la légende, écu sommé d'une couronne à cinq trèfles et écartelé aux armes de Maximilien : aux 1 et 4 contre écartelé au 1

de gueules au lion (contourné) d'argent, armé, lampassé et couronné d'or (*Bronckhorst*), aux II et III de gueules au sautoir d'or cantonné de quatre forces de tondeur du même, les pointes en bas (*Batenbourg*), au IIII d'or au lion d'azur armé et lampassé de gueules (*Roucy*), aux 2 et 3 parti au I d'or à neuf losanges de gueules, cinq et quatre, accolés et aboutés (*Steyn*), au II d'or au lion de sable à queue fourchée (*Blanckenheim*).

Légende. — MO · AR · MAX — B · B(RO) · BA — IŪ BATE —
ET · STEIN

Revers. Aigle éployée à deux têtes surmontée d'une couronne coupant la légende.

Légende. — MATHI · I · D · G · ELEC · RO · IMP · SEM · AVGV

Argent.

Poids: 5gr063.

Notre collection.

Cet escalin dont de Voogt, dans son travail déjà cité, a donné deux légères variétés, est fort rare et d'une très jolie gravure.

4. *Droit.* Ecu de forme très fantaisiste au lion couronné de Bronckhorst. Cet écu est sommé d'une couronne à cinq trèfles dépassant le grènetis intérieur. La date 1.6.2.2 se voit au-dessus de cette couronne entre le commencement et la fin de la légende.

Légende. — MO · NO · AR · MAX · CO · DE · BR · B(AT)

Revers. Croix très ornée dont les extrémités coupent la légende et portant en cœur VS, indication de la valeur de la pièce: cinq *stuivers*.

Légende. FIDE · — · SED · — · CVI · — · V!DE ·

Bas argent.

Poids: 3gr614.

Notre collection.

Cette monnaie, mal figurée dans Verkade, pl. 35, n° 3, est mentionnée par de Voogt qui ne l'a pas fait reproduire. Elle est remarquable par la devise qu'elle porte au revers, devise qui se rencontre fort rarement en numismatique.

5. *Droit.* Dans un entourage lobé à deux traits, dont les angles rentrants sont ornés de groupes de trois points, écu écartelé sommé d'une grande couronne allant jusqu'au bord de la pièce et séparant donc le commencement de la légende de la fin.

Le 1 de l'écu dont les armoiries compliquées sont assez effacées dans plusieurs endroits, est certain. Il est contre-écartelé aux I et III du lion de *Bronckhorst*, aux II et III du sautoir cantonné de quatre forces de tondeur de *Batenbourg*.

Le 2 semble être parti au I du lion de (*Roucy*) (?) au II de à quatre pals de (1). Le 3 est écartelé au I du lion de (*Blankenheim*) (?) au II de à quatre pals de aux III et III se voient des meubles difficiles à déterminer à cause de l'usure de la pièce. Le 4 est trop effacé pour pouvoir en définir la composition. Un petit écusson de à une étoile de se voit au point du nombril.

Légende. — MO · NO ······ BRO · (B)

Revers. Croix très fleuronée ayant au centre un

Légende. IHSVS (Christus) (m) EV · PROTECTOR

Bas argent.

Poids: 2g·085.

Notre collection.

Notre pièce, qui est très rognée, est indubitablement de *Batenbourg* et ne peut appartenir qu'à notre Maximilien. La légende religieuse, quoique ne se rencontrant sur aucune autre monnaie connue, ne semble pouvoir être autre que celle que nous proposons.

Cette rare monnaie est une imitation fidèle de la pièce de trois sols frappée par les Archiducs Albert et Isabelle pour le Brabant, la Flandre, le Luxembourg et le Tournaisis.

6. *Droit.* Le lion couronné et lampassé de *Bronckhorst*.

Légende. * MO · MAX · CO · D · BR · BAR · B

Revers. Globe impérial crucigère portant le nombre 24, indication de la valeur de la pièce $\frac{1}{24}$ de dalder. La croix va jusqu'au bord de la pièce et coupe en deux la date 16—18.

Légende. MATT · I · R · I · S · A ·

Bas argent.

Poids: 1gr195.

Notre collection.

Ce *groschen* est donné par de Voogt sous le n° 6 de la page 28 et figuré sous le n° 9 de la planche II de son travail déjà cité.

(1) Ce quartier à quatre pals pourrait très bien être la copie fidèle du quartier placé au même endroit de la pièce prototype d'Albert et Isabelle et qui est d'or à quatre pals de gueules (*Aragon*).

L'auteur ne l'a pas connu en nature et l'a fait reproduire d'après un placard daté d'Augsbourg le 4/14 mai 1619 et intitulé : *Neue unbekante Groschen, nur 15/8 Kreuzer werth.* Le Cabinet royal des Médailles de Bruxelles en possède un exemplaire dont la légende du droit assez variée de celle de notre pièce, mentionne la seigneurie de Steyn.

La série monétaire si riche des seigneurs de Batenbourg se termine par un double sol de Guillaume Adrien de Hornes (1676-1694). Ce seigneur était fils de Jean, comte de Hornes et de Jeanne, seconde fille du premier mariage de notre Maximilien.

Cette rare monnaie a été publiée par Th. M. Roest dans son article déjà mentionné et se trouvait alors dans les cartons de ce regretté savant. W. J. de Voogt, qui n'a pas connu la pièce en nature, la cite dans son travail sur les monnaies des seigneurs de Batenbourg dont nous avons déjà parlé.

Nous ne voulons pas terminer cette notice sans adresser tous nos remerciements à notre ami M. Victor Tourneur qui, avec sa science et son obligeance si connues, nous a mis à même de rendre cette étude aussi complète que possible.

V^{to} Baudouin DE JONGHE.



MONNAIES DE BATENBOURG